

# Appel à candidatures


POUR UNE ADMISSION EN  
**MASTER RÉALISATION  
ET CRÉATION  
CINÉMATOGRAPHIQUES**

Date d'ouverture des dépôts en ligne des  
dossiers de candidature

Mercredi 23 décembre 2020 (à 17h)

Date de clôture des dépôts en ligne des  
dossiers de candidature

Dimanche 31 janvier 2021 (à 23h59)



L'UVS et l'UCAD informent du lancement de l'appel à candidatures pour une admission en master RÉALISATION ET CRÉATION CINÉMATOGRAPHIQUES, délivré conjointement par les deux institutions.

## **1. PRÉSENTATION DU MASTER RÉALISATION ET CRÉATION CINÉMATOGRAPHIQUE**

Ce master est proposé en co-diplômation entre l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Institut Supérieur des Arts et de la Culture) l'Université virtuelle du Sénégal (Pôle Sciences, Technologies et Numérique).

La formation sera déroulée selon un amodèle hybride. Certains cours se feront donc en ligne (E-Learning), et d'autres en présentiel.

La formation est ouverte à tout étudiant ou professionnel (du secteur de l'audiovisuel et du cinéma, ou de tout autre secteur d'activité) titulaire d'une licence ou d'un diplôme jugé équivalent.

Le master comprend deux parcours : (i) Théorie, esthétique et mémoire du cinéma, (ii) Réalisation Audiovisuelle.

### ***Parcours "Théorie, esthétique et mémoire du cinéma"***

Le parcours « Théorie, esthétique et mémoire du cinéma » vise à former les étudiants à la recherche. Il propose d'analyser le cinéma et l'audiovisuel dans ses catégories esthétiques et historiques (y compris dans son état actuel de transformation et de frontières mouvantes), et d'étudier ses modalités et pratiques contemporaines, notamment face à un nouvel environnement technologique et mémoriel.



### **Parcours "Réalisation Audiovisuelle"**

Ce parcours permet l'acquisition des techniques d'écriture et de fabrication d'un film à toutes les étapes de la réalisation jusqu'à la finalisation du projet, en s'appuyant tout au long du cursus sur un encadrement effectué par des professionnels. Il met en place une articulation entre une réflexion théorique et une mise en pratique favorisant une écriture personnelle, en s'appuyant sur un encadrement pédagogique tant pratique que théorique. Enfin à travers des rencontres avec des scénaristes, des réalisateurs, des chefs opérateurs, des ingénieurs du son, des monteurs, des producteurs et à l'occasion d'un stage, les étudiants pourront se confronter à d'autres pratiques et tisser des liens avec le milieu professionnel.

## **2. CONDITIONS DE RECEVABILITÉ DES DOSSIERS DE CANDIDATURES ET LISTE DES PIÈCES À FOURNIR**

Le master est ouvert à tout étudiant ou professionnel titulaire d'une licence (ou d'un diplôme jugé équivalent).

Le dossier de candidature à fournir est composé des pièces suivantes :

- Relevés de notes (L1, L2, L3)
- Photocopie légalisée du diplôme ou de l'attestation de réussite de la licence
- Lettre de motivation
- CV
- Présentation d'un projet de mémoire, sur cinq pages (maximum) ou présentation d'un pitch (pour un film, un récit, une œuvre, une histoire) d'une durée de 15 minutes (maximum).

Selon le dossier, le candidat pourra être reçu lors d'un entretien complémentaire.

### 3. COÛT DE LA FORMATION ET MODALITÉS DE PAIEMENT

Le coût annuel pour les mastères spécialisés s'élève à 1.200.000 F CFA. Le paiement s'effectue en trois tranches, selon les modalités suivantes :

- 1ere tranche : 400.000 F CFA (payable à l'inscription)
- 2e tranche : 400.000 F CFA (payable trois mois après l'inscription)
- 3e tranche : 400.000 F CFA (payable six mois après l'inscription)

A l'issue du traitement des dossiers de candidature, les étudiants classés parmi les dix (10) premiers (par ordre de mérite) bénéficieront d'une bourse annuelle de formation d'un montant de 1.150.000 F CFA. Ces étudiants s'acquitteront donc uniquement de 50.000 F CFA (montant payable à l'inscription).

### 4. MODALITES DE DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Le dépôt des dossiers de candidature s'effectue en ligne, via la plateforme suivante : <https://admission.uvs.sn/>

La procédure pour le dépôt des candidatures se fait selon les étapes ci-après :

1. S'inscrire ou créer un compte d'accès à la plateforme <https://admission.uvs.sn/>
2. Renseigner le formulaire de candidature en ligne
3. Joindre les photocopies (en version électronique) des documents suivants (NB : tout dossier incomplet ne sera pas examiné) :
  - (i) diplôme de niveau bac+3 ou attestation de réussite
  - (ii) relevés de notes des trois dernières années d'études (Bac+1, bac+2, bac+3),
  - (iii) attestations d'activités professionnelles (pour les professionnels).
4. Soumettre le dossier de candidature, conformément à la procédure indiquée sur la plateforme.

Un guide d'utilisation est disponible sur la plateforme pour accompagner l'utilisateur à chacune des étapes de la procédure.

Les informations additionnelles relatives aux formations (conditions d'admission et d'inscription, contenus des formations, etc.) sont également disponibles au niveau de la plateforme d'admission <https://admission.uvs.sn/>.



## 5. DÉLAIS POUR LE DÉPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les délais pour le dépôt des dossiers de candidature sont les suivants :

Date d'ouverture des dépôts en ligne des dossiers de candidature	Date de clôture des dépôts en ligne des dossiers de candidature
Mercredi 23 décembre 2020 (à 17h)	Dimanche 31 janvier 2021 (à 23h59)

## 6. CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Le calendrier prévisionnel s'établit comme suit :

- **Au plus tard le vendredi 5 février 2021** : publication de la liste des candidats admis.
- **Au plus tard le lundi 8 février 2021** : démarrage des inscriptions administratives et pédagogiques.
- **Lundi 22 février 2021** : démarrage des enseignements

## 7. DEMANDES D'INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES & CONTACTS

Des informations complémentaires relatives aux contenus des formations (maquettes, plaquettes d'information, etc.) sont disponibles au niveau de la plateforme d'admission (<https://admission.uvs.sn/>.) ainsi que du site Internet de l'UVS (<https://www.uvs.sn/nos-formations/pole-sciences-technologie-et-numerique/>).


Pour toute demande d'informations, adresser un mail à l'adresse suivante : [master-rcc@uvs.edu.sn](mailto:master-rcc@uvs.edu.sn), ou appeler au **77.385.25.96**, du **lundi au vendredi**, de **10h à 12h**, et de **15h à 17h**.



# MUVS

UNIVERSITE VIRTUELLE DU SENEGAL  
*foo nekk foofu la*

 [www.uvs.sn](http://www.uvs.sn)    

 5 Cité COMICO, Liberté 6 VDN  
 BP : 15126 Dakar-Fann  
 Tél. : +221 33 867 12 67



 Cité Keur Gorgui - Résidence Maty  
 BP : 15126 Dakar-Fann  
 Tél. : +221 33 867 12 67